

TRADUCTION, TRANSLATION, EXALTATION ET
TRANSMUTATION DANS LES *AMADIS*

Mireille HUCHON

La valeur moderne de *traduction* au sens de « transfert d'une langue dans une autre¹ » date du XVI^e siècle. La première attestation en français est offerte par le « Prologue du traducteur du livre d'Amadis d'Espagnol en François », dans *Le premier livre de Amadis de Gaule, qui traicte de maintes adventures d'Armes et d'Amours, qu'eurent plusieurs Chevaliers et Dames, tant du royaume de la grand Bretagne, que d'autres pays*, adaptation par Herberay des Essarts de l'*Amadis* espagnol de Montalvo et premier des huit volumes qu'il publie de 1540 à 1548, inaugurant une série qui s'est révélée un exceptionnel best-seller². Ce prologue met en exergue le contexte de rivalités entre deux langues et deux peuples et la conception qu'Herberay des Essarts se fait de la traduction. La définition qu'il donne de sa pratique dans ce texte va entrer en conflit direct avec une autre entreprise éditoriale promise, elle aussi, à un immense succès, celle du *Roland furieux*, traduction en prose française³ en 1544 de l'ouvrage de l'Arioste paru en Italie en 1517, intitulée *Roland Furieux. Composé premièrement en ryme Thuscane par messire Loys Arioste, noble Ferraroy, et maintenant traduit en prose Françoisse : partie suyvante la phrase de l'Auteur, partie aussi le stile de ceste nostre langue* (traduction anonyme qui offre une préface du romancier Jean des Gouttes et une adaptation des sens allégoriques donnés par Lodovico Dolce qui, dans une édition italienne de 1542, proposait du texte « une lecture morale et politique »⁴).

Le terme même de *traduction* et une certaine conception de cette activité sont en cause dans ce conflit, tout particulièrement le respect du texte source. Dans le cas des *Amadis* de Herberay des Essarts, la traduction essardienne est aussi un transfert, une translation, qui est retour, restitution du bien français, comme le montrent les diverses préfaces de cet auteur et

¹ Voir l'article « traduction » du *TLF* qui fournit deux valeurs principales : 1) XIII^e s. : blâme, reproche ; peine, châtement ; emprunté au latin classique et chrétien *traductio*, action d'exposer au mépris, censure, blâme, médisance, critique ; peine, châtement, dérivé du verbe *traducere* (« traduire ») dans quelques-uns de ses sens : exposer au mépris ; confondre, châtier, punir) ; 2) 1540, action de traduire d'une langue dans une autre (*Amadis*) ; 1540 texte ou ouvrage traduit (*Amadis*) (dérivé savant de *traduire* d'après le latin classique *traductio*, traversée, action de faire passer d'un point à un autre ; rhétorique : métonymie, répétition d'un mot ; exhibition publique, action d'exposer au mépris).

Le sens pour le verbe *traduire* de « faire passer d'une langue dans une autre » date de 1520, du *Dialogue tresselegant intitule le Peregrin traduit de vulgaire italien en langue francoyse par maistre François Dassy*. Voir *TLF* : emprunté, puis adapté du latin des humanistes *traducere* « faire passer d'une langue dans une autre », néologisme sémantique créé vers 1400 par l'auteur italien L. A. Bruni (soit consciemment, soit par fausse interprétation du passage de Aulu-Gelle I, 18, 1 : *vocabulum Graecum vetus traductum in linguam Romanam* où *traducere* signifie en fait « introduire, transporter »).

² Voir, sur l'importance et la fortune de ce texte, *Les Amadis en France au XVI^e siècle*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 2000. L'ensemble, complété tout au long du XVI^e siècle, atteindra au siècle suivant vingt-cinq volumes. Après les huit livres traduits par Des Essarts, livre IX par Boileau et Colet, X, XI par Gohory, XII par Aubert, XIII par Gohory, XIV par Tyron, de XV à XXI, suites italiennes, traduites par Gabriel Chappuys ; en 1615, livres XXII à XXV à partir des suites allemandes.

³ Cette traduction sera revue par Chappuys en 1576, *Roland furieux mis en françois de l'italien de messire Loys Arioste, noble Ferraroy, depuis en ceste edition corrigé et augmenté de figures et de cinq chants nouvellement traduit de l'italien du meme auteur*.

⁴ La préface à Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, archevêque de Milan et de Lyon, primat des Gaules, est écrite par Jean des Gouttes, romancier lyonnais, auteur de la *Belle et plaisante histoire de Philandre, surnomme le gentilhomme prince de Marseille et de Passerose, fille du roy de Naples* (1544) et d'une traduction de Lucien (*De ceulx qui servent à gaiges és maisons des gros seigneurs et bourgeois*, Lyon, 1536). Les « sens allegoriques sur chasque chant du Roland Furieux » sont adaptés des *allegorie per ciascun canto* de Lodovico Dolce dans l'édition italienne de Giolito parue en 1542 (édition avec dédicace au Dauphin de France).

l'évolution des pages de titre. Derrière sa traduction de l'*Amadis*, il affirme le dessein d'« exalter la Gaule », de glorifier la monarchie française, dessein pour lequel il ne va pas hésiter à apporter à l'original des transformations d'une telle envergure qu'il faut parler de véritable transmutation. Traduire, translater, exalter mais aussi transmuier, pour reprendre le jeu de mots de Marot dans sa traduction du *Premier livre de la Metamorphose d'Ovide* (1534) : « je me suis pensé trop entreprendre de vouloir transmuier celluy, qui les aultres transmue. Et apres, j'ai contrepensé, que double louange peult venir de transmuier ung transmueur⁵ ».

Herberay des Essarts, dans son « Prologue du translateur » (qui a pour titre courant « Prologue de l'Auteur ») du premier livre d'*Amadis*, dédié au fils de François I^{er}, Charles d'Orléans, prétend que l'ouvrage espagnol a été fait à partir d'un manuscrit picard ; que le traducteur espagnol en a omis certains passages, ajouté d'autres ; que, lui, a supprimé les ajouts, restitué les passages manquants :

...ay prins plaisir à le communiquer par translation (soubz vostre auctorité) à ceulx qui n'entenderont le langage Espagnol, pour faire revivre la renommée d'Amadis (laquelle par l'injure et antiquité du temps, estoit estaincte en ceste nostre France). Et aussi pource qu'il est tout certain qu'il fut premier mis en nostre langue Francoyse, estant Amadis Gaulois, et non Espagnol : Et qu'ainsi soit j'en ay trouvé encores quelque reste d'ung vieil livre escript à la main en langage Picard, sur lequel j'estime que les Espagnolz ont fait leur traduction non pas du tout suyvant le vray original, comme l'on pourra veoir par cestuy, car ilz en ont obmis en d'aulcuns endroitz, et augmenté aux aultres : parquoy suppliant à leur obmission elle se trouvera en ce livre, dens lequel je n'ay voulu coucher la plus part de leur dicte augmentation, qu'ilz nomment en leur langage Consiliaria, qui vault autant à dire au nostre comme advis ou conseil, me semblans telz sermons mal propres à la matiere dont parle l'histoire⁶...

À s'en tenir à ce texte où apparaît la première attestation de *traduction* au sens de « passage d'une langue en une autre », on pourrait penser qu'Herberay des Essarts oppose sa propre translation à la traduction des Espagnols. Tel n'est pas le cas, puisqu'un peu plus loin, il désigne par *traduction* sa propre œuvre :

Et combien que ce qui s'offre en ceste traduction d'Amadis ne soit tiré de nul auteur fameulx pour lui donner couleur de verité...

Il explique, dans ce prologue, sa conception de la traduction : ne pas s'en tenir au mot à mot, par convenance avec le temps présent et par principe :

...si vous appercepvez en quelque endroit que je ne me soye assubjecty à le rendre de mot à mot, Je vous supplie croire que je l'ay fait, tant pource qu'il m'a semblé beaucoup de choses estre mal seantes aux personnes introduictes, eu regard es meurs et façons du jourd'huy, que aussi pour l'advis d'aulcuns mes amys, qui ont trouvé bon me delivrer de la commune superstition des translateurs, mesmement que ce n'est matiere ou soit requise si scrupuleuse observance...

Il dit avoir traduit cette histoire dans l'espoir qu'elle surpasse toutes les autres de même genre et pour exalter la Gaule. Si le prince la favorise, elle

... acquerra le premier lieu entre toutes les aultres histoires semblables, qui est en partie la cause pour laquelle j'ay entrepris la traduire, et aussi pour faire cognoistre à chascun mon intention qui tend à exalter la Gaule...

Le terme de *traduction* se trouve attaché à l'entreprise d'Herberay des Essarts pour ses contemporains mêmes, comme vont le montrer, d'une part, les termes du privilège qu'il a obtenu

⁵ Clément Marot, *Œuvres poétiques complètes*, Paris, Bordas, 1993, t. II, p. 406.

⁶ *Le premier livre de Amadis de Gaule, qui traicte de maintes adventures d'Armes et d'Amours, qu'eurent plusieurs Chevaliers et Dames, tant du royaume de la grand Bretagne, que d'aultres pays*, Paris, Denis Janot, 1540.

en 1543 et, d'autre part, la virulente charge de l'éditeur du *Roland furieux* de l'Arioste. Le privilège, en date du 7 décembre 1543, est accordé par le roi pour « ledict cinquiesme livre et aultres qu'il a ja traduitz et traduira encores cy apres dudict Amadis de Gaule », avec interdiction pour six ans de mise en vente de livres « soit qu'ils soient de la traduction dudict de Herberay ou d'autres ». En page de titre de la traduction du *Roland Furieux*, publiée en 1544 *A Lion chez Sulpice Sabon pour Jehan Thebusson*⁷, l'éditeur s'en prend aux *Amadis* :

AU LECTEUR

Si d'Amadis la tres plaisante histoire
Vers les François a eu nouvellement
Tant de faveur, de credit, et de gloire
Parce qu'elle est traduite doctement.
Le Furieux, qui dit si proprement
D'Armes, d'Amours, et de ses passions
Surpassera, en ce totalement
Avilissant toutes traductions.

L'identité du ou des traducteurs de cet ouvrage a fait couler beaucoup d'encre : Jean Martin⁸, Jacques Vincent le traducteur de *l'Orlando innamorato*⁹, une équipe éditoriale, où seraient impliqués Denis Sauvage, Jean Martin, Charles Fontaine¹⁰.

Les livres VI et VII de *l'Amadis* se font l'écho de ces attaques¹¹. Dans sa dédicace du livre VI de 1545, Herberay des Essarts, qui met en avant l'analogie de la situation politique du temps d'*Amadis* avec les situations actuelles, ajoute, en reprenant en majuscules le dernier vers de la page de titre du *Roland furieux* :

Voilà doncques ce, qui se peult recueillir (entre aultres choses) des livres d'Amadis : lesquelz j'ay prins peine de mettre en lumiere (comme vous avez peu veoir, jusques au Sixiesme) que je n'eusse tenu caché si long temps, n'eust esté le doubte que j'ay eu de recevoir nouvelle honte, d'une faulte quasi oubliée : car il y a maintenant un Carles, un Salel, un Maçon, et un Jean Martin, et tant d'autres bons espritz François, qui inventent ou traduisent si divinement en ce vulgaire, que les livres d'Amadis, (aultrefois estimez quelque chose) ne leurs doivent à present, servir, que de feuille, ou de lustre. Ce qu'a bien voulu donner à entendre celluy, qui a fait le Dixain imprimé au commencement de la traduction en François, de Roland Furieux, par ces propres motz : AVILISSANT TOUTES TRADUCTIONS.

Un dixain à l'Homère d'Amadis par Jean-Pierre de Mesmes l'invite à parachever « cestuy translât » :

Maulgré le Furieux
Entre les hoirs de l'antique mere Eve
Nostre Amadis jamais ne sera vieulx.

En avant-texte du livre VII, Jean Maugin fait encore allusion aux critiques du *Furieux* :

Tant est parfait qu'il monte jusqu'aux cieux,
Et laisse en France un fruit quotidien
De bien parler, maugré le Furieux.

L'entreprise du *Furieux* s'oppose donc à celle d'Herberay des Essarts, et l'on peut considérer l'épître dédicatoire à Hippolyte d'Este par Jean des Gouttes en tête de cet ouvrage

⁷ Sur les exemplaires, voir Rosanna Gorris, « 'Non è lontano a discoprirsi il porto' : Jean Martin, son œuvre et ses rapports avec la ville des Este », *Jean Martin - Un traducteur au temps de François I^{er} et de Henri II*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 1999, pp. 43-83 [p. 65].

⁸ Marie Madeleine Fontaine, « Jean Martin traducteur », *Proses et prosateurs de la Renaissance*, Paris, SEDES, 1988, pp. 109-122.

⁹ Jean Balsamo, « L'Arioste et le Tasse », *L'Arioste et le Tasse en France au XVI^e siècle*, Paris, Éditions ENS, 2003, p. 17.

¹⁰ R. Gorris, « 'Non è lontano' », art. cité, p. 82.

¹¹ Sur les avant-textes et la concurrence des deux entreprises, voir Michel Simonin, « La disgrâce d'Amadis' », *Studi francesi*, 82, 1084, pp. 1-35.

comme une réponse aux principes donnés par le traducteur dans son prologue du *Premier livre de Amadis de Gaule*¹² :

Ledict Translateur, oultre la commune estimation de ceulx, qui sans faire difference de traduction a paraphrase, ne de paraphrase a glose, dient que tout fidele interprete ne rendra mot pour mot, a suyvi cest aultre Virgile presque tout de mot à mot : tant s'en fault il qu'il ayt obmis un seul traict de sa nayfve candeur. Et n'y a adjousté seulement que quelque particularité de vocables pour lyer les coupletz ou huictains : qui par licence poëtique aucunesfoys desjoignent ou reiterent une mesme sentence. Et ce a esté de sorte, que sans s'apercevoir de la ryme en lisant, le Thuscan ne pourra ignorer nostre langue, comme le lecteur Francoys pourra aussi enrichir (ou il est indigent) son parler de ceste copieuse phrase Thuscane.

L'avis au lecteur bénévole placé après les sens allégoriques revient sur cette « maniere de parler de l'Arioste, laquelle le traducteur par plusieurs raisons n'a voulu changer ».

Alors qu'Herberay des Essarts dénigre la langue source de l'*Amadis*, au contraire, dans le *Roland furieux*, aussi bien dans le titre de la traduction que dans la dédicace, l'italien est célébré et se trouve mis en avant le souci de « refigurer la propriété des beaulx traictz du langaige Italicque », pour arriver à cette prose faite de l'alliance des manières de parler de l'auteur italien et des spécificités du français, comme le met en valeur le titre « traduit en prose Françoise : partie suyvant la phrase de l'Autheur, partie aussi le stile de ceste nostre langue ».

Dans son prologue, Herberay des Essarts exaltait la Gaule, dans le *Roland furieux*, Jean des Gouttes souligne le dessein d'apologie de la famille d'Este et il note qu'avec la gloire de cette famille, l'Arioste a aussi illustré celle des Gaulois :

Car incessamment je considerois comment vostre Arioste s'estoit exposé à la veuë des hommes quasi plus pour demonstrier l'excellence et generosité de vostre tresillustre Maison, que non pas pour se glorifier en l'immortalité de son divin esprit...

Et à ce moyen ne me sembloit chose impertinente [...] de faire descouvrir aux nostres l'obligation que par la tresdocte veyne dudict Arioste nous avons à V.R.S. Par les merites de laquelle icelluy aussi a illustré quant et la vostre, aux Gauloys leur interminable gloire.

Par ailleurs, la mention en page de titre « Du Furieux qui dit si proprement d'Armes et d'Amours » renvoie au passage du prologue où Herberay des Essarts souligne l'excellence de cet ouvrage qui lui avait été recommandé par des gentilhommes espagnols « tant pour la diversité des plaisantes matieres, dont il traicte, que de representation subtilement descrite qu'il fait des personnes suivant les armes, ou amours » et au titre même *Le premier livre de Amadis de Gaule, qui traicte de maintes adventures d'Armes et d'Amours*.

La traduction essardienne est aussi un transfert, une translation qui est retour, restitution du bien français. Les avant-textes du livre I s'ouvrent par un dizain du seigneur de Maisons qui célèbre la supériorité de l'*Amadis* de Des Essart sur l'*Amadis* espagnol, dans la mesure où il restitue l'ouvrage dans son langage premier :

Qui voudra veoir maintes lances briser,
Harnois froisser, escuz tailler et fendre
Qui voudra veoir l'amant amour priser,
Et par amour les combatz entreprendre,
Viegne Amadis visiter et entendre

¹² Jean Vignes, « Traductions et imitations françaises de l'*Orlando furioso* (1544-1580) », *L'Arioste et le Tasse en France au XVI^e siècle*, op. cit., p. 80, oppose cette position à celle de Dolet.

Que les Essars par diligent ouvraige
A retourné en son premier langaige,
Et soit certain qu'Espagne en cest affaire,
Cognoistra bien que France a l'avantage
Au bien parler autant comme au bien faire¹³.

Antoine Macaut exprime la même idée en développant la métaphore des essarts (de *essarter*, « défricher un sol en arrachant les broussailles ») :

Et vous oysifz cestartz
Suyvez ce translateur : qui des branchuz Essars
Du parler Espagnol, en essartant, deffriche
Nostre Amadis de Gaule : et le rend par ses artz
En son premier Francoys, doulx, aorné, propre, et riche.

En tête du livre IV, utilisant le même type de métaphores, un ami parle
Des riches fleurs proprement assorties
Qui du translat d'Amadis sont sorties,
Et si dedans (comme il n'est rien sans si)
Il se trouvoit quelque reste d'orties
De ce terrouer, elles ne sont parties :
Mais l'espagnol en est remply ainsi.

Louis des Masures évoque ce livre
Que detenoit l'espagnolle arrogance :
Mais à la fin la francoyse elegance,
Nous l'a rendu, et en le rendant fait :
Que le lisant en sa langue de France
Vous y prendrez et plaisir et proffit.

La pièce liminaire du Seigneur de Maisons au Seigneur des Essarts souligne l'invention du traducteur en palais et combats et sa faculté à rendre par l'écriture le bruit des combats :

Tu te faitz tort des Essars cher amy
D'intituler Amadis translaté
Car le subget tu n'as prins qu'à demy,
Et le surplus tu las bien inventé
Et qu'ainsi soyt trouvera lon planté
En l'espagnol un tel parc un par terre
Un tel palais et une telle guerre
Que la descriptz ? voire si proprement
Que quand je leiz les combatz, les faiz d'armes
Je pense ouyr sonner certainement
De toutes pars, trompettes et allarmes.

En tête du livre V, un ami témoigne encore :
Car comme le soleil toute clairté surpasse :
A bien parler aussi, France l'Espagne passe,
Et la grace qui est au Francoys translateur
Fait oublier le nom de l'Espagnol autheur.
Ayant si tresbien sceu son œuvre contrefaire :
Qu'on ne pourroit juger lequel a voulu faire,
Ou bien le premier trait, comme estant imperfaict
Par decentes couleurs rendre entier et parfaict :
Ou du tout effaçant, un aultre ayt voulu paindre,
Pour son nom faire luyre, et l'Espagnol estaindre.

En fait, les *Amadis* tendent à s'affranchir de la traduction comme le montrent bien les titres des huit livres. Pour le premier et le second, il est indiqué : « Traduit nouvellement d'Espagnol en François ». Il n'y a aucune mention pour le troisième et le quatrième et, à partir du

¹³ « Michel le Clerc seigneur de Maison, Aux lecteurs ».

cinquième, il est seulement indiqué « mis en françois ».

Dans la dédicace du livre VIII au connétable de Montmorency, Herberay des Essarts assimile son livre aux personnages et il offre une remarquable mise en scène de la translation :

Mon Seigneur, des l'an mil cinq cens vint et quatre je fu prendre prisonnier au plus profond des Espaignes le Chevalier de l'ardante Espée, qui avoit du tout habondonné nostre France, pour vivre entre les Espagnolz. Et l'ay tenu tant de court et de pres, qu'il n'en a esté nouvelles, sinon de puis deux ans, que parlant de Lisuart de Grece, il a trouvé moyen se faire congnoistre pour petit filz d'Esplandian, filz du Roy Amadis, qui a esté cause, que plusieurs Princes, et Seigneurs, Dames, et Damoysselles, m'ont souvent parlé et fait parler pour le mettre du tout en liberté[...] Il est personnage qui a veu beaucoup de pais, et duquel le Roy pourra quelquefois tirer passetemps, s'il l'escoute, et vous le lui presentez [...] J'ai encores aux Essars un sien fils nommez don Florizel de Niquée, je le vous norris pour vous en faire present, ainsi que du pere si l'avez agreable...

Les titres, les avant-textes qui mettent en avant l'invention essardienne sont significatifs. Ce n'est pas qu'au niveau de la langue, propre à séduire « tous zelateurs de l'avancement et decoration de la langue françoise » auxquels s'adresse Jean Maugin dans le dernier avant-texte du livre VIII, que se situe le travail d'Herberay des Essarts sur son modèle espagnol, mais dans l'identification de la royauté actuelle avec les personnages de la fiction.

Déjà, en tête du livre II, dans le douzain adressé « Au roy », il le donne comme « seul heritier » de la « prouesse et liberalité » d'Amadis. En tête du livre IV, dans un dixain « Au Roy », il fournit de l'*Amadis* une lecture contemporaine, le roman préfigurant l'actualité :

Par le discours de ce quatriesme Livre,
Vous y verrez (Sire) que par grand heur
Vostre Amadis sceut si tresbien poursuyvre
Ses ennemys qu'il deffit L'empereur,
Or ce Gaulois ce gentil conquereur
A figuré l'heur qui vous est promis,
Car vous vaincrez en fin voz ennemis,
Dont nostre loz courra la terre ronde
N'y laissant rien sans estre à vous soubz mis
Portant le nom du plus grand Roy du monde.

Dans les pièces liminaires de ce même livre, une épigramme de Jean de Couches souligne les trois domaines d'élection du roi, guerre, chasse, architecture :

Si le Roy lit (o Seigneur des Essars)
De long à long, D'Amadis le quart Livre,
Il y verra le triumphe de Mars
Qu'il ayme tant, et qui le faict tant vivre
Et s'il luy plaist encore plus oultre suyvre
Tost trouvera un palais, une chasse.
Aussi son bruit immortel se compasse
En guerre, en chasse et en architecture,
Qui sont trois cas de bien grand efficace,
Car il les prise et ayme de nature.

Dans la dédicace à François I^{er} du *Cinquiesme livre de Amadis de Gaule, contenant partie des faitz chevalereulx de Esplandian son filz et aultres* (1544), Herberay des Essarts ne parle plus seulement de préfiguration, mais fait une lecture de politique contemporaine de l'*Amadis*, identifiant la famille royale avec les héros romanesques, François I^{er} avec Perion, le dauphin avec Amadis, Charles d'Orléans (à qui il avait dédié le premier livre d'*Amadis*) avec Galaor, Marguerite de France avec Melicie, et discernant, dans les guerres des *Amadis*, une correspondance avec les conflits qui opposent François I^{er} à Henri VIII et à Charles Quint, et qu'il mentionne dans leurs péripéties les plus récentes¹⁴ :

¹⁴ La mention des guerres d'Artois et de Luxembourg se réfère à des événements de la fin de 1543, celle de Carignan au début de 1544 et la naissance du premier enfant d'Henri est du 19 janvier 1544.

Sire, au retour des guerres d'Artois et Luxembourg, poursuivant la cronicque d'Amadis comme il vous a pleu me commander : il m'a semblé que ce qui est escript du Roy Perion et sa posterité, n'est aultre chose que la figure de vous et de messeigneurs voz enfans. Et qu'ainsi soit, si on a leu devant vous le premier volume de ceste hystoire, vous y avez veu que le Roy Perion (regnant en la mesme Gaule où vous commandez) print à femme madame Helisenne, fille du Roy de la petite Bretagne, duquel est yssue (comme il est vray semblable) la feu Royne, que Dieu absoule. Et eurent ce Roy Perion et la Royne sa femme, entre aultres enfans Amadis, Galaor et Melicie : ausquelz je puis comparer monsieur le Daulphin, monseigneur d'Orleans et madame Marguerite. Et croissant l'aage de ces jeunes princes, leurs affaires et celles du Roy leur pere creurent tellement, qu'ilz feurent assailliz de l'Empereur de Rome et du Roy d'Angleterre jointz ensemble : toutesfoys ilz les repoulerent. Si le semblable est advenu à voz deux anciens ennemys, je m'en rapporte au siege de Landrecy et à celui de Carignan. Mais encores n'est ce rien au pris du bon heur qui vous est promis : car vous les rengerez (avecq' le temps) ou pour le moins les mettrez à telle raison, qu'ilz seront trop plus contens d'entendre à une perpetuelle paix avecq' vous, qu'a esprover d'avantaige voz forces. D'Amadis est semblablement descendu Esplandian, duquel traite ce cinquiesme livre et auquel je puis comparer vostre petit nouveau duc de Bretagne.

Dans son « Discours sur les livres d'Amadis » en tête du livre VIII, Michel Sevin revient sur cette lecture politique :

Seulement si bien tu veux entendre
Tu y pourras un autre sens comprendre
Voulant louer par faitz clers aparens
Le Roy, les filz, et ses nobles parens :
Car Perion, et Amadis, regnerent
En nostre Gaule, et de fait triompherent.
Par Perion, donques, et Amadis,
Et leurs enfans si sages et hardis.
Le puissant Roy de France est entendu,
Et tout le sang Royal d'eux descendu,
De ligne en ligne, en faitz vertueux tel,
Qu'il a desja aquis los immortal.

Ce code de lecture si explicite en tête du Cinquiesme livre s'appliquait tout particulièrement pour Le quatriesme Livre de Amadis de Gaule, auquel on peut veoir quelle issue eut la guerre entreprise par le Roy Lisuart contre Amadis. Et les mariages et alliances qui despuis en advindrent, au contentement de maintz amoureux, et plus de celles qu'ilz aymoient, paru en 1543, puisque le Cinquiesme livre s'occupe d'Esplandian. L'étude des variantes entre le texte français et le texte espagnol¹⁵ explique l'exceptionnelle faveur dont bénéficièrent les Amadis. Les multiples additions qu'apporte Herberay des Essarts au texte de Montalvo mettent en scène l'actualité politique et artistique, « guerre, chasse et architecture ».

En ce qui concerne l'actualité politique, il y a des allusions manifestes aux événements les plus contemporains et aux rivalités entre les trois souverains, François I^{er}, Henri VIII et Charles Quint. Henri VIII est moqué sous les traits du roi Lisuart. Herberay des Essarts s'étend complaisamment sur la mélancolie du roi (distrain seulement par la chasse), ses regrets de sa grande cour d'antan et des aventures et combats de son début de règne ; il a éliminé par rapport à l'original espagnol toute allusion à sa gloire passée, à sa renommée. Dans une scène entre le roi Lisuart et ses conseillers qu'il a considérablement réécrite, il administre une véritable leçon de conduite politique, soulignant la nécessité d'une paix avantageuse plutôt que d'une guerre hasardeuse, la qualité des soutiens de l'adversaire et la condamnation des décisions contestables de Lisuart par ses propres sujets :

¹⁵ Pour une étude détaillée de ces variantes, voir Mireille Huchon, « Les clefs du château d'Apolidon », *Devis d'amitié - Mélanges en l'honneur de Nicole Cazauran*, Paris, Champion, 2002, pp. 167-190.

Vous cognoissez Amadis et les aultres, desquelz il est supporté, tous bons Chevaliers et gens de grand cueur, tous alliez de Roys et puissans princes, qui ne luy fauldront pour mourir, et d'aultre part vous sçavez que la plus part de vos subjectz n'ont jamais trouvé bonne la delibération que vous prinstes, quasi de vous mesmes, sur le mariage de madame vostre fille à l'Empereur, dont s'esmeut aujourd'huy ceste guerre. Et par ainsi vous povez tenir seur que quelque mine qu'ilz en facent, ilz seroient quasi contens que vous eussiez du pire, pour n'avoir suivy leur fantasie, combien que je ne faiz doubte que nul d'eulx ne vous serve en toute loyauté.

La nécessité des alliances est mise en avant :

Sire, respondit il, par le premier propos que j'avois commencé vous le povez aisément cognoistre, faites assembler voz forces, et envoyez vers voz amys, pour avoir secours d'eulx, specialement à l'Empereur de Rome, à qui le fait de ceste vengeance touche autant ou plus qu'a vous, puis estant vostre armée preste, marchez sans sejourner droit contre ceulx que vous deliberez assaillir : mais avant que de ce faire, il sera bon ce me semble, que vous trouvez moyen de rappeler aucuns qui se sont eslongnez de votre service, les ungs par mescontentement, et les aultres par fascherie, affin que s'ilz ne vous veullent ayder, qu'ilz ne se delibèrent à vous nuyre, et qu'estant hors de voz pays ilz ne facent quelque entreprinse ou monopole contre vous, s'il advenoit que fortune vous feust contraire : car bien souvent ce qui est dissimulé par force et longue espace de temps, ce manifeste lors que la puissance de celui, contre lequel on conspiroit est diminuée : parquoy, Sire, c'est l'ung des principaulx pointz, à quoy vous avez de parvenir. Vrayement, dit le Roy, je cognois que vous parlez veritablement, et le feray si je puis. Sire, dit Grumedan, Amadis a esté par cy devant tant bien voulu en vostre court, qu'il n'estoit possible d'avantage, que pleust à dieu que ces mesçhans qui sont cause de son eslongnement feussent mors avant d'avoir esté nez, et combien que je soye grandement son amy, si ne luy feray je rien envers vous qu'ennemy, tant que serez le sien : parquoy suyvant l'advis que vous a donné le Roy Arban il sera bon qu'entre aultre chose vous reconsilliez à vous, ceulx qui ballangent de sa part, gagnant petit à petit leurs cueurs, et volentez, ce que pourrez faire aisément, en leur donnant bon visaige et gracieuse parolle : puis ayant le secours de Rome, et d'aultres voz alliez, comme des Roys d'Irlande et de Suese, je croy que facilement vous pourrez exciter votre intention, ainsi que l'avez delibéré.

Elle est l'occasion de dénoncer l'empereur comme « homme de peu de foy et mal voulu des siens » :

Ouy, mais, respondit Guilan, il faut donc premier que rien entreprendre sçavoir si l'on finera de ceulx que vous dites. Estes vous certain que l'Empereur s'en veuille mesler, luy qui estimé homme de peu de foy et mal voulu le possible des siens ? (24v°)

Tout ce long passage doit être lu à la lueur des événements les plus contemporains. En juillet 1542, avaient repris les hostilités entre François I^{er} et Charles Quint et, le 12 février 1543, Henri VIII avait dénoncé son alliance avec la France et entré en guerre le 22 juin 1543. Le terme même d'*alliance*, présent dès le titre du quatrième livre, est souvent employé dans le corps de l'ouvrage (« veu les convenances et alliances qu'il avoit avec le Roy Lisuart » (15r°)). Le passage, où il est fait référence au caractère inviolable des ambassades¹⁶, est une allusion explicite à l'assassinat des ambassadeurs français diligentés auprès de la Sérénissime et de Soliman, le 3 juillet 1541, près de Pavie sur ordre du marquis del Vasto, gouverneur du Milanais pour Charles Quint¹⁷ :

Considerant que tous ambassadeurs doivent estre en seureté, comme chose sacrée et inviolable, et que le prince qui leur meffait est indigne du nom qu'il porte, parquoy respondit gratuitement à

¹⁶ Voir le texte espagnol correspondant cité à partir de l'édition d'Edwin B. Place, *Amadis de Gaula*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, t. IV, 1969 : « Y considerando que de las embaxades de los contrarios siempre se sigue mas provecho que otro inconveniente alguno, porque si lo que traen es su servicio, tomanlo, y si al contrario, les quedan grandes avisos : y tambien porque paresce poco sufrimiento rehusar de no oyr a los semejantes. Dixo al escudero », CXV, p. 1013.

¹⁷ J. Jacquart, *François I^{er}*, Paris, Fayard, 1981, p. 339.

l'Escuyer... (22r°)

Les additions politiques permettent donc de jeter le discrédit et sur Henri VIII et sur Charles Quint.

À côté de considérations politiques, il y a valorisation du plaisir dans la vie de cour, comme le montre l'addition suivante :

Durant que le Roy et la Royne tenoient telz propos de Splandian, les aultres princes et seigneurs entretenoient les dames et damoyselles, lesquelles curieuses d'ouyr raconter comme les combats avoient esté faitz entre les gens du Roy et ceulx d'Amadis, furent longtemps sans s'enquerir d'aultre chose : mais quand elles sceurent les mariaiges encommancez, et qu'elles devoient aller en l'Isle Ferme, cela leur donna plus de plaisir que le recit des froides peurs, et alarmes dont ilz leur parloient, faisans les unes estat d'esprouver l'arc des loyaulx amans, aultres la chambre defendue et singularitez de l'Isle, et en ce plaisir passerent le jour. (64v°)

Herberay des Essarts se complaît à la description de ces « passe-temps¹⁸ » et des spectacles mis en scène pour le plaisir des dames.

L'actualité artistique et le plaisir esthétique occupent une place de choix dans les modifications apportées au texte de Montalvo. Un bel exemple en est la création du château d'Apolidon. Un long chapitre additionnel est consacré à la « Description de l'ignographie et plant du palais que Apolidon avoit fait construyre en l'Isle ferme » (4v°). Comme l'abbaye de Thélème est une fusion de Chambord et du château de Madrid¹⁹, ces châteaux nouveaux, demeures cynégétiques que François I^{er} faisait construire dans les années 1530, Apolidon apparaît aussi comme une figure composite de ces rendez-vous de chasse. Ainsi, tel le château de Madrid, il est situé à l'intérieur d'un parc dans un espace clos et les étages offrent des colonnes toscanes, doriques ou ioniques²⁰. François I^{er} avait soumis à l'envie de Charles Quint en 1540 ce palais nouveau, construit peut-être comme château rival de l'Alcazar de Madrid où il avait été retenu en captivité ou peut-être comme une revanche contre le château-prison, en le lui faisant visiter²¹.

Il faut relever, dans ce château, la longue description des peintures de la galerie basse qui sont des représentations de tapisseries de chasse dans l'esthétique des *Douze chasses de l'empereur Maximilien*, suite de tapisseries des années 1530 qui auraient eu Charles Quint comme commanditaire. Moins belles que les peintures de la galerie haute qui, avec les scènes mythologiques et les scènes de combat, évoquent les peintures de la galerie de Fontainebleau, dont François I^{er} fera tisser des tapisseries. Herberay des Essarts pourrait bien avoir joué dans les deux galeries de son château d'Apolidon sur ces jeux subtils de représentation entre peinture et tapisserie où sont impliquées deux des créations artistiques majeures de la Renaissance pour lesquelles semblent se jouer les rivalités entre François I^{er} et Charles Quint. Alors que le roi de France faisait réaliser, peut-être pour Charles Quint, une œuvre exceptionnelle, les tapisseries représentant les peintures de Fontainebleau, Herberay des Essarts faisait peindre dans le château d'Apolidon les tapisseries de chasse de Charles Quint (que l'empereur songeait peut-être à donner

¹⁸ Voir, par exemple, f. 37v°, le couronnement du roi de Dace, dans une fête ininterrompue de trois jours, avec « tournoys, masqueries, dances et semblables passetemps » ou le spectacle de l'alarme, longuement décrit, pour le singulier plaisir des dames.

¹⁹ M. Huchon, « Thélème et l'art stéganographique », *Études rabelaisiennes*, t. XXXIII, 1998, pp. 149-160.

Pour la reconstitution du château de Madrid, voir Monique Chatenet, *Le château de Madrid au bois de Boulogne*, Paris, Picard, 1987.

²⁰ M. Chatenet, *Le château de Madrid, op. cit.*, p. 81 et pp. 114-115.

²¹ Visite de Madrid où les deux rois déjeunent le 7 janvier 1540, voir Jacqueline de Vandenesse, *Journal des voyages de Charles Quint de 1514 à 1541*, publ. par Gachard, Bruxelles, 1874, t. II, p. 158.

au roi de France), peintures, néanmoins, qui ne pouvaient tout à fait rivaliser avec les peintures originales de la galerie...

De nombreux ajouts concernent le plaisir esthétique, procuré, entre autres, par la contemplation des antiquités :

Adonc reprindrent le chemin qu'ilz estoient venuz, et passans derechef entre les antiquitez, Amadis s'arresta encore pour les regarder, et plus il s'y amusoit, et moins trouvoit d'imperfections feust aux moulures, frizes ou chapiteaulx des ruynes semées entre les mesures, et si d'aventure il eslevoit la veue plus hault, voyoit tant de racourcissemens singuliers aux personnaiges insculpez, tant de muscles bien observez, tant perspective es choses necessaires, qu'a son aduis il y avoit plus de divinité que de mainfacture d'homme. Et comme il estoit en ce plaisir survint un chevalier armé d'un harnois blanc. (99v^o)²²

Les termes d'*antiquités* et *perspective* dans ce texte sont remarquables. Les dictionnaires étymologiques donnent des dates de premières attestations plus tardives : *antiquités* au sens de « monument, œuvre d'art de la Grèce ou de la Rome antique » dans les *Antiquités de Rome* de Du Bellay²³ ; *perspective* au sens d'« art de représenter les objets selon les différences que l'éloignement et la position y apportent », dans la traduction de l'*Architecture* de Vitruve par Jean Martin en 1547. Or ces mots se trouvent, avec d'autres qu'emploie Herberay des Essarts, comme *ichnographie*²⁴, *tuscan*, *dorique*, *ionique*, dans la traduction française de 1542 du *Quarto libro* de Serlio dans le sommaire des livres que Serlio se propose de publier et qu'il fournit donc dans son livre IV. Le livre IV de l'*Amadis* suit donc au plus près l'activité artistique de l'époque et est inspiré des recherches de Serlio que François I^{er} avait fait venir en France au début de 1541.

La traduction d'Herberay des Essarts est donc à l'exaltation du règne de François I^{er}, de ses plaisirs et de ceux de sa cour, l'ouvrage par ailleurs s'inscrivant dans la perspective linguistique du *Courtisan* de Castiglione qui célèbre une langue d'usage coulante et fluente (« La force et vraie règle de bien parler/ consiste plus en l'usage que en autres choses. Et toujours est vice de user de parolles qui ne sont point en accoutumance²⁵ »), « une parfaite Idée de nostre langue française²⁶ ». Cet ouvrage, qui fournit la première attestation du sens moderne de *traduction*, s'inscrit ensuite dans un contexte de polémique littéraire sur les enjeux de la traduction. Il s'agit aussi d'une translation de gloire de l'espagnol au français dans le contexte de rivalités exacerbées entre les souverains européens. Il s'agit d'une véritable transmutation, la première, puisque la suite des *Amadis* sera aussi soumise à traitement particulier, par exemple avec la lecture alchimique de Gohory, précisant, en 1574, à la fin de sa préface « contenant Exposition generale des chyfres des Romans antiques » du livre XIV des *Amadis* : « Voyla lecteur le fruict qui se peult recueillir du sens mystique des Romans antiques par les esprits esleus, le commun peuple soy contentant de la simple fleur de la lecture literale²⁷ ».

²² Voir l'original espagnol : « Entonces se fueron por aquel llano, donde les parecio que auia mas poblacion, y fallaron unas alueras muy grandes cabe unas fuentes, y unos banos derribados, y unas casillas pequenas muy bien fechas con algunas ymagines de metal y otras de piedra, y ansi otras muchas cosas antigvas. Pues estando assi como oydes, vieron venir a donde ellos estauan un cauallero... », CXXX, p. 1297.

²³ Alain Rey, *Dictionnaire historique, op. cit.* ; le TLF donne comme première attestation le dictionnaire de Richelet.

²⁴ Première attestation attribuée à Serlio, mais avec la date de 1545.

²⁵ Castiglione, *Les quatre livres du courtisan*, Lyon, D. de Harsy, 1537, f. 3v^o.

²⁶ *La vraie et breve histoire de la Guerre et Ruine de Troie anciennement escripte en Grec Par Dares Phrygius*, Paris, S. Nyvelle, 1553, salut au lecteur.

²⁷ *Quatorzieme Livre d'Amadis*, Paris, Galiot du Pré, 1574.